

Conseil municipal
3° délibération 26/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt six avril, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Sandrine GELOSO, Bénédicte MONTEILHET, Olivier MAURAND, Ludovic BOULLAULT, Emmanuel FLEUROT, Paul CRETIN, Pierre BRONGNIART, Sébastien BINETRUY.

Absent excusé : M. Romain POLIO, Olivier NOIR.

Secrétaire : Madame Sandrine GELOSO

Ordre du jour :

- **EMPRUNT CREDIT AGRICOLE :**

Suite aux travaux d'aménagement du village, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré,

DECIDE de contracter auprès du Crédit Agricole

- un emprunt moyen terme d'un montant de 150 000 € pour une durée de 240 mois au taux de 0.98 %, périodicité trimestrielle, frais de dossier 225 €.
- Un emprunt court terme relais d'un montant de 120 000 € pour une durée de 24 mois au taux variable : index euribor 3 mois + marge 0.97 %, périodicité intérêts trimestriels, frais de dossier 150 €.

Le Conseil Municipal approuve les tableaux d'amortissement et autorise le Maire à signer les contrats et tous documents se rapportant à ces opérations.

- **OPTIMISATION ECLAIRAGE PUBLIC :**

Suite à la demande pour le remplacement des lanternes dans le village en lanternes LED, engendrant une économie de 50 %

Devis de l'entreprise HAEFELI d'un montant de 15 360.00 € H.T soit 18 432.00 € TTC.

Suite à l'accord du SIED 70 accordant une subvention de 80 % sur 15 360.00 € soit un montant de 12 288.00 €. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette proposition.

Et autorise le Maire à signer la convention avec le SIED 70.

LE MAIRE,